

HÉNOUVILLE

LE BULLETIN MUNICIPAL DES HABITANTS D'HÉNOUVILLE



*M. GÉRARD LAILLIER :
60 ANS DE BÉNÉVOLAT*

JUIN 2024



CONTACTS :

Tél : 02 35 32 02 07

Site : www.henouville.fr

Mel : mairie.henouville@orange.fr

Les horaires d'ouverture de la mairie au public sont :
lundi de 15H30 à 18H45
mercredi de 9H30 à 11H30
vendredi de 15H30 à 17H45

PERMANENCES :

Monsieur le Maire et ses adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

Permanence de Monsieur Gérard LESEUL, Député de la 5^{ème} circonscription de Seine-Maritime

6 avenue Victor Hugo
76360 Barentin
permanence@gerard-leseul.fr -
Tél. 06 73 20 85 42

Permanence de Madame Pierrette CANU et Christophe Bouillon, Conseillers Départementaux
Tél. 06 11 57 76 15

Monsieur Pascal MARTIN Sénateur de la Seine-Maritime
p.martin@senat.fr

HÉNOUVILLE LA LETTRE

n°37 - Juin 2024

Directeur de la publication :
Jean-Marie ROYER

Responsable communication :
Sylvie HUONNIC

Imprimé à 700 exemplaires
sur papier FSC

Réalisation :
Veocommunication - Sahurs

SOMMAIRE

L'EQUIPE MUNICIPALE

- **P.4** Retour sur les vœux de la municipalité
- **P.5** 60 ans de bénévolat mis à l'honneur
- **P.6** Budget 2024
- **P.7** Bricoler, tondre la pelouse, des horaires à respecter !
- **P.7** Etat civil

ACTIONS MENEES

- **P.8** 11 novembre 2023
- **P.9** Octobre rose, remise du chèque à la Ligue contre le cancer !
- **P.9** Noël des enfants
- **P.10** Accueil nouveaux habitants et médaillés
- **P.10** Hénouville sous la neige et le verglas
- **P.11** Résultat du concours des maisons décorées et illuminées
- **P.11** Goûter du CCAS
- **P.12** La semaine bleue à Hénouville
- **P.12** 8 mai
- **P.13** Liaison cyclable du bord de Seine
- **P.14** Nouveauté : le guide de l'écolier

JEUNESSE

- **P.14** Elections CME
- **P.15** La championne départementale de Poney Elite Hunter réside à Hénouville !
- **P.15** Cross-country... trail, marathon, l'engagement sportif de Mathilde.

DOSSIER HÉNOUVILLE SOLIDAIRE

- **P.16** Aide aux Ukrainiens, Les convois d'Irina
- **P.17** Hénouville Actions Solidaires
- **P.17** Opération sans toit mais pas sans moi

BIBLIOTHÈQUE

- **P.18** Horaires, inscriptions, permanences

ENVIRONNEMENT

- **P.18** Forêts en poche
- **P.19** Le Parc met le cap sur 2043... et votre avis compte !

ASSOCIATIONS

- **P.20** "Au fil du temps" : Inter génération et redistribution...
- **P.21** Association de Défense de l'Environnement et de la Qualité de la Vie à Hénouville
- **P.21** Le jardin d'éveil
- **P.22** Une MAM proche de la nature
- **P.22** Aimez-vous la musique ?
- **P.23** L'Apeche de décembre 2023 à juin 2024
- **P.24** Le relais des arts en 2024
- **P.25** Comité des fêtes
- **P.25** Le club de voile d'Hénouville : une multitude d'activités estivales !
- **P.26** Hénouville rando : randonnée découverte de la balaïterie
- **P.27** Tennis club Hénouvillais



L'ÉDITO DU MAIRE

**Chères Hénouvillaises,
Chers Hénouvillais,**

Les travaux attendus depuis plus de 20 ans pour : assurer la protection de notre village contre les inondations, canaliser les eaux de ruissellement, changer la canalisation d'eau potable route de Saint Martin et aménager la route de Saint Martin par la création d'un trottoir et d'éléments de sécurité routière ... sont enfin terminés ! ... Je vous rappelle que sur ce linéaire le régime des priorités a changé.

Fin mai, d'autres travaux portant sur l'aménagement d'un parking d'une dizaine de places rue des Saules ont débuté ... Ainsi, les personnes voulant rejoindre Rouen par le bus pourront y stationner et « embarquer » dans les nombreux bus de la ligne « 530 ». Pour rappel, au moins un bus sur trois est doté d'un rack à vélos permettant d'y apposer des bicyclettes et permettant ainsi d'utiliser les pistes cyclables Rouennaises sécurisées...

La commune d'Hénouville accompagne et soutient le projet de la Métropole portant sur la Liaison cyclable du Bord de Seine reliant Saint Pierre de Manneville à Duclair. Ce projet est la 2^{ème} tranche des travaux réalisés en 2016 et 2017 entre Canteleu et Saint Pierre de Manneville. A ce sujet une réunion publique s'est tenue le jeudi 14 mars 2024 à 18 heures à Hénouville (voir article p.13). De même, la municipalité travaille avec la Métropole Rouen Normandie pour la réalisation d'une piste cyclable sécurisée entre « l'Orme » et le Village (D67).

La municipalité reste très attentive au soutien des associations locales et à la réalisation de leurs manifestations festives et culturelles. C'est ainsi que, le 24 mai dernier, le premier anniversaire de l'ouverture du Bistrot associatif a été fêté dans une ambiance chaleureuse (voir article p.20). Soutien également aux bénévoles qui animent notre bibliothèque municipale avec compétence et enthousiasme, que nous remercions de leur engagement. Soutien au groupe scolaire « Jean Ferrat » en remerciant le corps enseignant de sa collaboration. Un grand Merci tous ceux qui œuvrent pour la SOLIDARITE au sein de notre commune et au-delà de ses frontières (voir page 16).

Oui, la volonté du conseil municipal reste intacte pour assurer la qualité de nos services et améliorer le cadre de vie de notre village pour le rendre beau et agréable à vivre en protégeant espaces naturels et le patrimoine et en réalisant de travaux d'amélioration des espaces publics. Je tiens aussi à féliciter notre Conseil Municipal des Enfants qui est véritablement force de proposition.

Permettez-moi un mot sur nos finances : Depuis de nombreuses années, les taux d'imposition n'ont pas augmenté, c'est encore le cas cette année. Quant à notre endettement, il reste à un niveau plus que raisonnable. Les finances communales se portent très bien (voir article p.6), ce qui nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

Soyez assurés de notre attachement au strict respect de l'intérêt général.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette 37^{ème} lettre d'Hénouville.

*Très chaleureusement,
Jean-Marie Royer*

RETOUR SUR LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ ...

En janvier, dans chaque commune, village de France, la nouvelle année rime avec cérémonie des vœux. Les Hénouvillais ont répondu nombreux à l'invitation de la municipalité puisque le 11 janvier 2024 plus de 300 personnes étaient présentes ainsi que de nombreuses personnalités : Monsieur Gérard LESEUL (Député de la 5^{ème} circonscription de la Seine-Maritime), Madame Pierrette CANU (conseillère départementale), Monsieur Christophe BOUILLON (conseiller départemental), Madame Astrid LAMOTTE (représentante de la Métropole), Monsieur Jacques DAMIEN (Maire Honoraire), Madame Annette CANDOTTO et Monsieur Daniel LEROY (anciens maires d'Hénouville), ainsi que de nombreux maires des communes voisines : Saint Jean du Cardonnay, La Vaupalière, Hautot Sur Seine, Val de la Haye, Pissy Pôville, Saint Pierre de Varengeville, Roumare, etc.



Cette nombreuse assemblée était également présente pour assister à la mise à l'honneur du doyen du conseil municipal, **M. Gérard LAILLIER**, en charge des affaires sociales, vice-président du CCAS, honoré pour **plus de 60 années d'engagement associatif !**

Jean-Marie ROYER, Maire indiquait : « *Dans ces périodes troublées tant au niveau national qu'à l'international, où parfois les insultes remplacent le dialogue, à une époque où augmente la violence contre les élus, restons optimistes* » et l'édile de poursuivre : « *Cette tradition républicaine, ces vœux traditionnels traduisent aussi cette volonté de créer du lien. Les villageois ont besoin de se rencontrer, d'échanger, de parler ... de papoter ... Cette rencontre annuelle est un réel lien de proximité, à surtout préserver avec les administrés* »

Monsieur le maire rappelait également : « *le sérieux de l'équipe municipale dans la gestion budgétaire et notamment des dépenses de fonctionnement, mais aussi sur la recherche systématique de toutes les subventions possibles et cela pour chaque projet éligible, de dégager tous les ans des capacités financières pour investir ... entretenir nos différentes structures ... cela sans augmenter le **taux municipal** de la taxe foncière* »

Monsieur le Maire de poursuivre : « *Une commune qui n'investit pas est une commune qui stagne et qui prend durablement du retard. Les investissements préparent l'avenir et améliorent le quotidien des Hénouvillais ... Sachez que l'équipe municipale a l'ambition de continuer de faire d'Hénouville une commune accueillante, bienveillante, dynamique où il fait bon vivre* ».

Ainsi les projets suivants à venir, non exhaustifs ont été abordés :

- ✓ Implantation d'un distributeur à baguettes de pains rue des Saules. Ainsi, à terme, Hénouville « Bord de Seine » bénéficiera du même service de proximité qu'Hénouville « Village ».
- ✓ Aménagement de deux pistes cyclables, la première sur les bords de Seine (chemin du Halage), la seconde D67

(entre le lieu-dit de l'Orme et Hénouville Village).

- ✓ Implantation d'un parking, rue des Saules, d'une dizaine de places, en dessous du quai à bus « Les Sablons ».
- ✓ Mise aux normes de la défense extérieure contre l'incendie (DECI), notamment Chaussée Bertrand.
- ✓ Etude d'aménagements de sécurité routière au lieu-dit « La Fontaine ».
- ✓ Etc.

Et puis ... Depuis juillet 2023, des travaux sont en cours : Ces travaux portent sur 3 phases :

1. La protection de notre village contre les inondations et plus particulièrement pour canaliser les eaux de ruissellement. Ces travaux ont été engagés par le Syndicat Mixte des Bassins Versants, la Métropole Rouen Normandie et la commune d'Hénouville ...
2. Le changement de la canalisation d'alimentation en eau potable de la route de Saint Martin ;
3. La requalification de la route de Saint Martin avec l'aménagement d'un trottoir et des aménagements de sécurité routière.

Plusieurs rues ont été impactées directement ou indirectement par ces travaux qui ont généré des désagréments ... L'équipe municipale en est consciente et remercie les Hénouvillais de leur compréhension.

Ces travaux devraient être terminés dans le courant du printemps 2024 ..., sous réserve des conditions météorologiques favorables. Soyez certains que les élus s'attachent à ce que la gêne occasionnée soit la plus courte possible.

Avant de procéder à la mise à l'honneur de M. Gérard LAILLIER, ont été également chaleureusement remerciés les services de la Mairie, les élus et les bénévoles qui se sont employés à la bonne organisation de cette cérémonie, tout comme les 11 bibliothécaires qui œuvrent bénévolement au sein de notre bibliothèque municipale... Cette activité, ce service sont profitables à tous ainsi qu'aux enfants de l'école... sans oublier les 29 associations comptabilisées à Hénouville, dont certaines participent très activement à la vie du village...

60 ANS DE BÉNÉVOLAT MIS À L'HONNEUR

Figure emblématique de la commune d'Hénoville, un citoyen au fort caractère, « défenseur de la veuve et de l'orphelin », Gérard LAILLIER ne laisse personne indifférent. « Gégé », comme ses amis l'appellent, a été mis à l'honneur le 11 janvier dernier lors de la cérémonie des vœux municipaux devant une assistance très nombreuse, de ses collègues du conseil municipal, du député Gérard LESEUL, des conseillers départementaux.

Mme la Ministre lui a décerné la médaille de la Jeunesse et des Sports et de l'engagement associatif, remise par Jean-Marie ROYER Maire, pour quelques 58 années de bénévolat et ce, dans de multiples domaines : culturels, humanitaires, sports, le comité des Fêtes, les kermesses scolaires, la Saint Michel ..., ses collaborations avec d'autres clubs : l'Environnement, les échanges internationaux avec ses amis et relations : Polonais, Allemands et Italiens. Gérard est un européen convaincu. Il excelle dans le culturel : ce chemin qui mène à la LIBERTE, liberté d'actions, liberté de pensée ! Très ému, Gérard déclara qu'il s'était engagé tout simplement parce qu'il aimait les gens et qu'il avait tenté de faire siennes les valeurs inculquées par deux hussards de la République, Emile et Robert, deux instituteurs de son enfance, avec qui il est resté en contact jusqu'à leur départ vers l'éternité.

Puis il indiqua que tout cela n'avait été possible que grâce à la tolérance, la patience et une complicité certaine de Claudine, son épouse depuis quelque 60 ans ...fêtés en août prochain.



Avec l'humour dont il a le secret, il s'est dépeint de la façon suivante : « Je suis donc un « **activus bénévolus** », mammifère bipède qui vit en troupeau souvent clairsemé au sein d'associations » ... « Bien souvent le bénévole se heurte à un ennemi héréditaire : le Yaqua ! » ...

Elu conseiller municipal délégué, il s'occupe évidemment ... du social. Il fait (presque) l'unanimité au sein du club Au Fil du Temps et ce, depuis bientôt 15 ans.

Retraité depuis 27 ans, il poursuit l'écriture d'un livre-mémoire.

Gérard s'est vu décerner la médaille et le diplôme de citoyen d'honneur du village des mains de M.ROYER – maire – ainsi que la médaille de l'Assemblée Générale par M. le député Gérard LESEUL.

Très touché par de très nombreuses marques de sympathie et par le discours de son ami Christophe BOUILLON, « Gégé » avait les yeux humides ...Ce « dur » à la sensibilité à fleur de peau a un très grand cœur, grand cœur qu'il partage avec l'amour de sa vie, sa tendre Claudine. N'ont-ils pas agrandi leur pavillon afin d'héberger Eugène et Rolande et les choyer durant quelques vingt années ? Chapeau à eux !

Leur amie Sylvie HUONNIC



BUDGET 2024

Le budget 2024 prévoit les dépenses incontournables et les nouvelles dépenses, recettes et investissements qui sont l'expression des choix de l'équipe municipale.

Ajouter à cela, les autres dotations (Etat, Métropole...) qui sont constantes et sans surprise, cela nous permet de limiter les risques pour la commune.

Côté dépenses de fonctionnement

L'année 2024 se traduit par une constance des charges sans évolution particulière.

Quelques exemples des charges générales :

- Dépenses d'électricité : 50 k€
- Dépenses de carburant et Fioul : 20 k€
- Prestation de restaurant scolaire : 75 k€
- Contrats et maintenance : 81 k€

Quelques exemples des autres charges de gestion:

- Subventions aux associations : 26 k€
- Soutien aux activités du CCAS : 16 k€

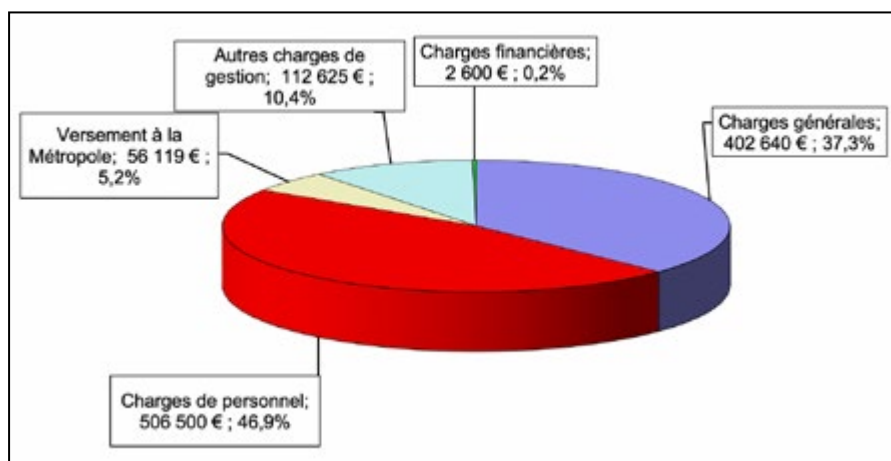
En termes d'effectif salarié, il n'est pas prévu d'évolution majeure.

Côté investissement,

Grâce à nos recherches tout azimut de subventions et à la saine situation de la commune, nous pouvons investir sans recours à l'emprunt (dont les taux ne sont pas très favorables) et sans hausse de nos taux d'imposition.

Grâce également à la Métropole et aux échanges fructueux de notre équipe, des travaux très lourds sont pris en charge comme le réaménagement de la route de Saint Martin par exemple.

Pour 2024, une part importante de l'investissement se porte sur les économies d'énergie : Étude de faisabilité d'un chauffage géothermique de la mairie et poursuite de la mise sous LED.

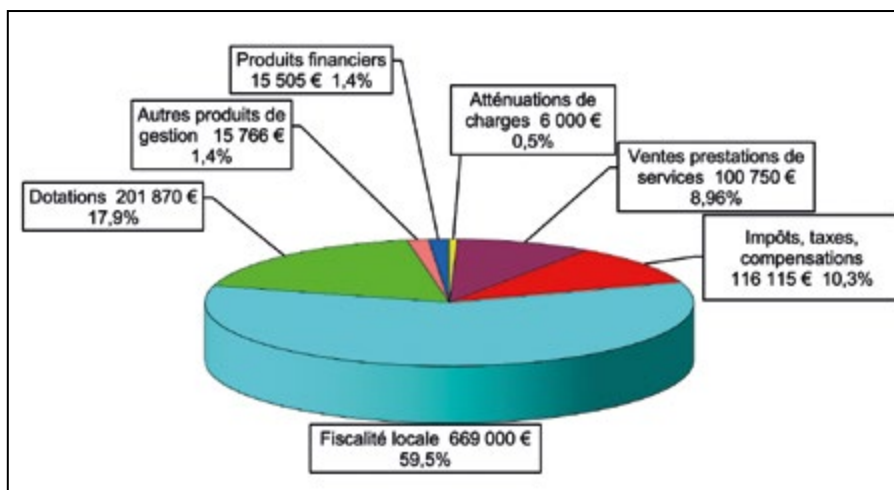


Les projets 2024 sont les suivants :

Investissement 2024	Montant TTC
Réfection terrain de tennis	60000
Etude de faisabilité pour chauffage géothermique de la mairie	50000
Cimetière - colombarium - cavurnes - reprise de concessions	42500
Entretien Eglise et presbytère	38800
Mise sous LED et entretien Mairie et Maison des associations	32000
Entretien des salles (toiture, coupe son..)	25000
Entretien Voirie - Défense incendie- Assainissement	25000
Entretien Ecole (réfection murs et plafonds, alarme..)	20200
Ecole : aire de jeux - Maternelle	15000
Matériel informatique et mobilier	15000
Acquisition et aménagement de terrain Bord de Seine	8600
Implantation machine à pain - Bord de Seine	8000
Matériel technique (broyeur..)	6000

Côté recette de fonctionnement,

2024 se traduit par une augmentation des recettes liées à la taxe foncière (du fait de la revalorisation des bases locatives et du nombre d'habitation en hausse). **Par contre, le Conseil Municipal a fait le choix ne pas augmenter les taux d'imposition en 2024.**



BRICOLER, TONDRE LA PELOUSE, DES HORAIRES À RESPECTER !

Ci-après pour rappel, les horaires appliqués à Hénouville pour les travaux de jardinage et de bricolage.

- Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h30h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Lorsqu'une entreprise effectue l'entretien d'un jardin pour le compte d'un particulier, les périodes indiquées ci-dessus s'imposent à l'entreprise.

Rappel : Les 2 roues de type booster, moto etc., doivent être équipés de silencieux efficaces et réglementaires.

Ces horaires indiqués ci-dessus concernent aussi les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage utilisant des outils sonores tels que taille haie, lapidaire, rotovale, bétonnière, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scies mécaniques, etc.

que les habitants des locaux d'habitation et/ou de leurs dépendances doivent prendre toutes les dispositions pour **ne pas gêner le voisinage**. A savoir diffusion de radio et/ou de production sonore, d'instruments de musique, d'appareils ménagers ainsi que ceux résultant de pratiques ou d'activités non adaptées à ces locaux.



De même, il est rappelé qu'il est **interdit de déposer ses végétaux en forêt**, sous peine d'amende... En effet l'ONF indique que : « ce geste peut sembler inoffensif pour la faune et la flore, mais en réalité il dégrade les sols forestiers » et d'ajouter : « Les feuilles des jardins proviennent souvent d'essences ornementales que la forêt met beaucoup de temps à transformer en humus. Les grandes épaisseurs d'aiguilles, d'herbes de tonte, de feuilles, dues aux dépôts successifs des rivières, asphyxient localement le sol ». Contrairement aux idées reçues, jeter ses déchets verts dans un milieu natu-

rel est strictement interdit et passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1.500 euros.

Par ailleurs, comme l'indique le site service-public.fr, « **il est interdit de brûler à l'air libre les déchets verts, comme l'ensemble des déchets ménagers** ».

Alors la meilleure la meilleure solution est de **recycler ses déchets verts**. L'herbe tondu, les feuilles mortes et les branches coupées sont d'ailleurs très bénéfiques.

Et ... vous pouvez toujours déposer ces déchets verts en **déchetterie**...

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

GILLE Christian Michel Henri
05/12/2023

HANGARD Hubert Denis Etienne
21/01/2024

HALLEY Daniel Roger Louis
29/02/2024

MERCIER Jean-Marie
15/04/2024

KIEFFER Michèle Henriette
Marguerite
27/05/2024

NAISSANCES

DIOME Joy Estelle Danielle Monique
30/12/2023

COGER Victoria Sophia Marine
06/02/2024

BATUT Apolline Olivia
21/03/2024

DUBOIS Auguste Simon Nicolas
12/05/2024

MARIAGE

OBRY Olivier Roger Bernard
et BERRENGER Carole Nadège Marie
20/01/2024

LIGEIRO Cyril
et PEIXOTO Cécilia Sylvie
17/02/2024

CAETANO Alexandre Alain Anthony
et MAUGER Victoria Nicole Nathalie
Renée Denise 23/03/2024

LANCEL Jean-Christophe Max Roger
René
et FOLLAIN Aurélie Hélène Charlette
22/06/2024

NOCES DE DIAMANT

GUÉRINOT Colette et Jean-Claude
22/06/2024

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023

Une cérémonie dédiée à tous ceux tombés pour défendre notre Nation, mais aussi notre Liberté et nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure : tel était le sens du message lu par Mme Delphine Lohnherr - deuxième adjointe du maire de notre commune - du ministre des Armées et de la Secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, à l'occasion de la cérémonie du 105^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918, devant le monument aux morts de notre village.

Comme d'habitude, une foule très nombreuse était présente : élus municipaux, anciens maires, élus du conseil municipal des enfants, associations, anciens combattants, Hénouvillais et Hénouvillaises, ... mais aussi nos fidèles porte-drapeaux et les sapeurs-pompiers de Saint Martin de Boscherville... Ensemble ils ont entonné la Marseillaise, honorant ainsi le sacrifice des soldats tombés pour notre pays.



Le savez vous ?

Plusieurs événements marquants ont eu lieu un 11 novembre : date de rassemblement des Français :

C'est le 11 novembre 1920, quand le soldat inconnu est porté sous l'Arc de Triomphe, pour ne jamais oublier le prix de la Victoire.

C'est le 11 novembre 1923, quand André Maginot allume la Flamme, présence vivante du souvenir des morts. Une flamme qui ne s'est plus jamais éteinte depuis.

C'est le 11 novembre 1940, quand, dans le désarroi des sciences, les lycéens et les étudiants de Paris font de la flamme un symbole de résistance. Quand chez nos compatriotes alsaciens et mosellans, coupés de leur Patrie, la résistance s'organise.

C'est le 11 novembre 1943, quand les résistants de l'Ain dévancent la Libération en défilant dans Oyonnax.

C'est aussi le 11 novembre 1944, quand la France retrouve le droit de célébrer la victoire. »



OCTOBRE ROSE. REMISE DU CHÈQUE À LA LIGUE CONTRE LE CANCER !

Le dimanche octobre dernier, pour la seconde fois, Hénouville a participé à la 30^{ème} campagne annuelle « Octobre Rose », destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds au profit de la Ligue contre le cancer, notamment pour la recherche et le dépistage.

Ce rendez-vous était organisé par l'association « Le Relais Des Arts » (RDA) avec le concours d'autres associations ; Comité Des Fêtes, Au Fil Du Temps, Hénouville rando, l'APECHE, Gymnastique et Danse d'Hénouville, Hénouville action Solidaires ...et beaucoup de bénévoles. Plus de 150 personnes ont répondu présentes et se sont inscrites à l'une des deux marches proposées.



La mairie a également apporté son aide matérielle, technique et humaine à la réussite de cette manifestation (transport de matériel, mise à disposition de salles, prêt de véhicules et photocopies au secrétariat).

Le samedi 1er décembre 2023, Mme Marie-Claude VAUDAN-DAINE, Présidente du RDA, en présence de M. Jean-Marie ROYER (maire), de conseillers municipaux, de présidents d'associations et de bénévoles, remettait à Mme TOCQUEVILLE représentante de la ligue contre le cancer, un chèque d'un montant de 1825,60€ correspondant aux dons récoltés.

NOËL DES ENFANTS :

Le vendredi 15 décembre, les enfants de l'école primaire Jean Ferrat ont reçu la visite du père Noël dans leur classe. Il était accompagné par des membres de l'APECHE qui ont remis à chaque enfant un livre offert par l'association. Un goûter a ensuite été organisé à la cantine et tous les enfants se sont régalés de brioches offertes par la municipalité et du chocolat chaud offert par l'association Au fil du temps. L'après-midi s'est poursuivi par des chants de Noël interprétés par chaque classe pour le plus grand bonheur de tous.

A 19h30, le père Noël était à nouveau présent devant l'école pour l'illumination du sapin agrémenté des décorations fabriquées et accrochées par les enfants.

Ensuite place à la magie, grâce au talent d'Inaldo le magicien et de sa famille. Cette magie qui a captivé tous les Hénouvillais qui s'étaient réunis lors de cette fabuleuse soirée, petits et grands ont été impressionnés, charmés, voire même envoûtés !

Tous ont adoré les flammes dansantes, les colombes, les invitations et les sculptures de ballons.

Un spectacle de magie gravé dans la tête de tous les spectateurs, un très joli cadeau de Noël offert par l'association Au fil du temps !



ACCUEIL NOUVEAUX HABITANTS ET MÉDAILLÉS :



Le samedi 16 décembre 2023 en matinée, dans une ambiance chaleureuse, les élus accueillent les nouveaux habitants et honoraient les médaillés du travail. Monsieur le maire précisait dans son allocution que : « (...) Cette cérémonie revêt aujourd'hui un caractère particulier ... En effet, dans la liste des nouveaux habitants, nous accueillons un jeune couple aux prénoms de Katérina et de Gleb lesquels sont sous le statut d'un titre de séjour « vie familiale, vie privée » leur permettant de s'installer et de travailler en France ... Ils ont souhaité remercier les personnes qui les ont soutenus dans leur démarche ... c'est la raison de la présence de beaucoup d'élus au sein de notre belle assemblée (...) »

Etaient en effet présents :

- M. Gérard LESEUL, député de la 5^{ème} circonscription de Seine-Maritime ;
- M. Jean-Paul LECOQ, député de la 8^{ème} circonscription de Seine-Maritime ;
- M. Didier MARIE Sénateur de la Seine-Maritime ;
- Mme Pierrette CANU et M. Christophe BOUILLON nos Conseillers Départementaux ;
- M. Jean DELALANDE, maire de Duclair, Conseiller régional ;
- M. Laurent BONNATERRE, maire de Caudebec lès Elbeuf, Conseiller régional ;
- M. Stéphane BARRE, maire de Oissel ;
- M. Jacques DAMIEN maire Honoraire de notre village ;
- Mme Annette CANDOTTO, Mrs Bruno HURE et Daniel LEROY, anciens maires d'Hénouville ;

A cette occasion, ont été remerciés les Présidentes et Présidents des associations qui ont soutenu ces jeunes dans leur démarche tout comme les 750 signataires de la pétition initiée par le tissu associatif...

Au cours de cette matinée, les élus municipaux ont été présentés, des cadeaux de bienvenue ont été distribués, les diplômes remis aux médaillés. Cette cérémonie s'est terminée en partageant le verre de l'amitié.

HÉNOUVILLE SOUS LA NEIGE ET LE VERGLAS

Pour la plus grande joie des tout petits... L'épisode neigeux a démarré le mercredi 17 janvier en milieu d'après-midi. La situation s'est poursuivie durant la nuit, avec des cumuls de neige lourde qui ont atteint localement le 18 janvier, entre 5 à 10 centimètres, sur un sol gelé.

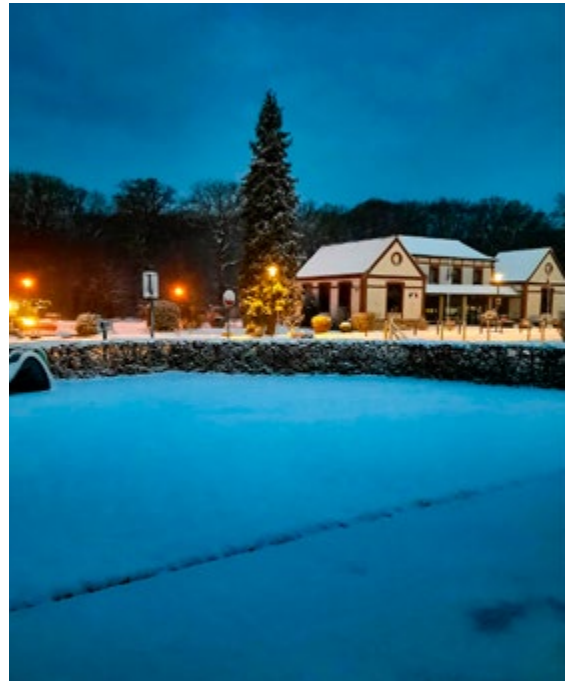
Ainsi, la préfecture a interdit d'une part la circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes sur l'ensemble du réseau routier seinomarin et d'autre part la

circulation de l'ensemble des transports de ramassage scolaire et les transports collectifs interurbains le jeudi 18 janvier.

Merci aux services techniques municipaux (voir photos) dirigés par Laurent, qui étaient en action très tôt le 18 janvier, dès 4h30 afin de saler et dégager les endroits enneigés de notre village ...



Il est rappelé que conformément aux arrêtés municipaux en cours, chaque propriétaire, locataire, occupant d'un immeuble (terrain, maison, garage, etc.) se doit de procéder au nettoyage de son trottoir (désherber, déneiger, etc.) afin d'assurer le libre passage des piétons... mais soyons également prag-



matiques en admettant que face aux pluies verglaçantes il n'y a pas de « solutions miracles », si ce n'est la patience et éviter de sortir de chez soi.

ROUEN METROPOLE 2050

RELEVER ENSEMBLE LES DÉFIS DU FUTUR

SEINE
MOBILITÉ
LOGEMENT
TOURISME
NATURE

Répondez au questionnaire

Comment imaginez-vous la Métropole de demain ?
Et qu'êtes-vous prêt à faire pour relever les défis qui l'attendent ?

métropole ROUENNORMANDIE



RÉSULTAT DU CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES ET ILLUMINÉES

Dans le cadre des fêtes de fin d'année et notamment de la « magie de Noël », pour la 3^{ème} année consécutive les habitants d'Hérouville étaient invités à participer au concours des maisons décorées et illuminées. Le samedi 20 janvier 2023, ont été distingués les vainqueurs de ce concours. En saluant et remerciant l'ensemble des participants, Monsieur le maire a rappelé que durant ces périodes de fêtes, ces illuminations participent à la « **magie de Noël et à la mise en lumière du village** ». Le choix des trois premiers lauréats s'est avéré particulièrement difficile, ils se sont vu offrir un panier garni, il s'agit de :

1. Florence & André LANGLOIS, 3 allée du Parc ;
2. Jean-François & Heike PAINCHAUD, 177, route de St Martin ;
3. Jean-Jacques & Nathalie PEBE, 193, route de la Mairie.

Tous les autres participants se sont vu remettre une bouteille de champagne.

Une nouvelle édition sera organisée pour les fêtes de fin d'année...

Merci à tous les participants.

GOÛTER DU CCAS

Comme il est de tradition dans notre commune, un peu plus de 80 personnes avaient répondu présentes mercredi 21 février dernier, à l'invitation du CCAS, au goûter organisé en leur honneur dans un esprit de bienveillance et de convivialité.

Nos aînés ont été accueillis vers 14h00 salle Hector Malot par M. ROYER Maire et M. LAILLIER Vice-président du CCAS.

Après un rappel des grandes lignes des actions municipales, un hommage fut rendu à Mme Janine PECOT, doyenne du jour, laquelle reçut un magnifique bouquet de fleurs.

Le doyen du jour, M. Jean SIMON se vit offrir une bouteille de champagne.

Une dégustation des brioches, accompagnées de succulentes confitures « maison » réalisées par Claudine LAILLIER, fut proposée aux participants, accompagnée de café, thé ou chocolat ...suivie d'une distribution de clémentines.

L'animation fut assurée par un organiste, lequel, grâce à son orgue de barbarie, diffusa pendant un peu plus de deux heures de la musique populaire.

LA SEMAINE BLEUE À HÉNOUVILLE ...

La semaine bleue a lieu chaque année depuis 1951. Si à sa création, elle avait pour objectif d'aider les seniors les plus démunis, son rôle a évolué vers la valorisation de leur place dans la société.

Cette année, elle a lieu du 30 septembre au 6 octobre et a pour thème : « Bouger ensemble pour entretenir la flamme ».

Dans ce cadre, le CCAS d'Hérouville, en lien avec le CCAS de Saint Martin de Boscherville, **vous propose une conférence s'adressant aux 65 ans et plus, sur la mémoire**, qui aura lieu le 1er octobre à Hérouville, à 14h30 – salle Hector Malot.

Elle a pour objectif :

- De comprendre le fonctionnement de la mémoire et son évolution avec l'avancée en âge,

- D'acquérir des moyens de mémorisation,
- De stimuler la mémoire, tout en créant des liens sociaux.

Elle sera suivie par 4 ateliers mémoire tonique d'une durée de 2h00 chacun, qui auront lieu :

- Le 15 octobre,
- Les 5 – 12 et 19 novembre
- De 10h30 à 12h30 à Hérouville – salle Gargantua.

Une deuxième conférence ayant pour thème : **le sommeil « c'est la santé »**, aura lieu le 25 novembre à Saint Martin de Boscherville, à 14h30 – salle des fêtes. (Possibilité de co-voiturage).

Elle a pour objectif :

- De comprendre le fonctionnement du sommeil pour mieux appréhender les effets liés à l'âge,

- De connaître les conseils et astuces pour faire face aux difficultés

- De découvrir les différences entre les difficultés passagères normales et les pathologies du sommeil

- D'assurer des nuits de qualité.

Elle sera suivie de 6 séances de sophrologie d'1h00, les 9 et 16 décembre puis les 6 – 13 – 20 et 27 janvier 2025 de 15h30 à 16h30 à Hérouville salle Gargantua.

Vous êtes intéressés, sachez que :

- L'entrée sera libre et gratuite pour les conférences et les ateliers.

- En revanche une inscription préalable sera nécessaire pour participer aux ateliers, le nombre de places étant limité.

- Les inscriptions s'effectueront en mairie d'Hérouville à partir du 1er septembre prochain.



LE 8 MAI...

Cette date du 8 mai 1945 est historique et marque la fin de la seconde guerre mondiale en Europe et ce, après la capitulation de l'Allemagne nazie. Cette date est aussi celle du souvenir des dizaines de millions de victimes de ce conflit qui a duré 5 ans et qui semble bien lointain aujourd'hui. Il est un jour férié depuis 1953.

Face à la disparition du club des Anciens Combattants de Boscherville-Hérouville et en accord avec notre municipalité, une entité « Devoir de Mémoire » a vu le jour au sein du club « Au Fil du Temps ».

Le devoir de mémoire consiste à préserver et transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et des femmes qui ont défendu le territoire national et ses idéaux. La PAIX et l'HISTOIRE doivent être au cœur de l'apprentissage civique des générations futures.

« Un peuple qui oublie son passé est condamné à le revivre » (Winston CHURCHILL)

Gérard LAILLIER

LIAISON CYCLABLE DU BORD DE SEINE

Le jeudi 14 mars 2024 à 18 heures plus de cent personnes ont répondu à l'invitation de la Métropole Rouen Normandie portant sur la présentation du projet de « voie verte » sur le chemin de berge et de halage du bord de Seine. M. Jean-Marie ROYER, maire d'Hérouville, assisté des maires concernés par ce projet ; Mme Caroline NAYRAT 1ère adjointe au maire de Saint Pierre de Manneville, M. Thierry CHAUVIN maire de St Martin de Boscherville et de M. Jean-Pierre PETIT maire de Quevillon, ainsi que des représentants de la Direction Investissement, Ouvrages d'Arts, Projets Neufs, Espaces Publics et Mobilités Durables de la Métropole ; M. Frédéric GIRAULT, Directeur Adjoint et de M. Simon PARMENTIER, Chargé d'Opérations.

Les élus ont ainsi rappelé que la **mobilité décarbonée est un axe prioritaire** du gouvernement cela comprend les transports en commun, le covoiturage, la transition vers les mobilités électriques, les parkings-relais mais aussi les **liaisons cyclables** ... et que dans cet esprit, un plan Vélo a été adopté sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie, qui a pour objectif la réalisation d'un maillage du territoire en **pistes cyclables sécurisées**. A ce titre, à l'**horizon 2035**, la Métropole vise un réseau cyclable de **450 km**.

Ainsi, cette liaison cyclable d'environ 15 km, ouverte aux piétons et aux cyclistes, accessible aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite), viendra compléter la voie verte réalisée en 2016 entre les communes du Val-de-la-Haye et de Saint-Pierre-de-Manneville qui **connait un succès grandissant**.

Fruit d'une collaboration étroite entre la Métropole Rouen Normandie et les communes concernées, ce projet, qui s'inscrit également dans une dynamique touristique de la Vallée de la Seine, vise à promouvoir le patrimoine local riche de ses diversités : forêts, coteaux, marais, bords de Seine, monuments historiques.

L'intérêt de cet aménagement est d'emprunter la voie verte en bord de Seine sur le **chemin de contre-halage**, intérêt renforcé par le fait qu'il n'existe aucun itinéraire alternatif entre Duclair et Saint-Pierre-de-Manneville à l'exception de la route Départementale 982 qui ne permet pas une circulation aisée des cyclistes et encore moins en toute sécuri-

té, ce qui est souvent rappelé par la Préfecture aux clubs de cyclotouristes qui souhaitent emprunter cette voie classée « grande circulation » (plus de 8.000 véhicules/jour) et donc « accidentogène », notamment pour les déplacements à vélo avec des enfants.

-Le projet étant situé au cœur du site classé de la vallée de la Seine Boucle de Roumare, il nécessite la réalisation d'études réglementaires et environnementales visant à appréhender l'impact du projet sur l'environnement ainsi que l'établissement d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

C'est dans ce contexte que la Métropole a organisé cette réunion publique afin d'associer le public, à la démarche de conception du projet. Les temps d'échanges permettant de confronter des points de vue, des attentes parfois divergentes entre les habitants et les futurs usagers.

Ainsi, après la présentation du projet qui a fait l'objet d'échanges entre les élus, les services de la MRN et l'assemblée, les plans du projet ont été déposés sur 4 tables (un plan par commune), ce qui a permis notamment aux personnes présentes d'apporter par écrit remarques, observations et doléances.

De même, le flyer « *Chemins de berge, le Port de Rouen vous informe* » (disponible en mairie) était à la disposition du public présent à cette réunion. Ci-après un extrait de ce document qui indique notamment les points suivants :

Des chemins de berge aux servitudes de service :

- A l'origine, le cheminement en bordure de Seine était réservé aux bacheliers, qui hâlaient (tiraient) leur péniche. Aujourd'hui, bien que cette activité n'existe plus, ces chemins de berge servent à assurer la conservation du domaine public fluvial et de ses ouvrages, la sécurité liée à la navigation et l'accès des usagers de la voie d'eau et de ses dépendances. Les berges sont donc grevées de servitudes, de halage ou de marchepied, dans l'intérêt de l'utilisation des cours d'eau.

Des servitudes à respecter et à partager :

- Là où il existe un chemin du halage ou d'exploitation le long des bords de



Seine et des canaux de navigation, les propriétés riveraines sont grevées d'une servitude de halage et leurs propriétaires sont tenus de :

- Laisser un espace libre de 7,80 m de largeur ;
- Ne pas planter d'arbre, ni de clore qu'à une distance de 9,75 m.
- Là où il n'existe pas de chemin de halage, il existe au moins une servitude de marchepied. Dans ce cas, les propriétaires des terrains riverains de la Seine sont tenus de ne pas planter d'arbre, ni de clore qu'à une distance de 3,25 m.

Dans la mesure où le permet l'exploitation de la navigation, l'usage de ces servitudes est exclusivement réservé aux pêcheurs et aux piétons.

Les prochaines étapes du projet :

- 2024 = Déclaration d'Utilité Publique du projet ;
- 2025 = Approfondissement des études et obtention des autorisations environnementales ;
- 2026 = Réalisation des travaux d'aménagement.

Plus d'informations :

- Soit par le Qr Code permettant d'accéder au site internet « je participe à la Voie verte ».

- Ou directement sur le site via l'adresse suivante :

<https://jeparticipe.metro-pole-rouen-normandie.fr/concertation-publique/liaison-cyclable-en-bord-de-seine-entre-saint-pierre-de-manneville-et-duclair>

Enfin, le savez-vous ? ... ces 5 dernières années, 10 millions de vélos ont été vendus en France c'est sans précédent ... Le nombre de cycliste explose dans la Métropole Rouen Normandie ...



NOUVEAUTÉ : LE GUIDE DE L'ÉCOLIER

Depuis de nombreuses années, la municipalité d'Hénouville met tout en œuvre pour que les enfants trouvent à l'école des conditions d'accueil optimales pour un apprentissage de qualité. En effet, la journée d'un écolier peut, selon les situations, être très longue.

Le bien-être de l'enfant dans l'ensemble de son environnement - école, accueil périscolaire, restaurant scolaire, est donc une priorité car c'est un des facteurs de réussite scolaire.

C'est grâce à la collaboration de l'ensemble des acteurs, mairie, services municipaux, élus, Éducation nationale, directeurs d'école, équipe éducative, représentants et association de parents d'élèves que nous réussissons à faire que chaque journée soit la plus agréable possible.

Nous avons développé un guide de l'écolier afin de présenter le fonctionnement de notre école Jean Ferrat, ses services et ses acteurs que ce soit pendant le temps scolaire mais aussi pendant les temps périscolaires.

Il regroupe toutes les informations et contacts nécessaires pour permettre aux familles de faire appel aux services proposés. Il sera distribué aux parents des enfants nouvellement inscrits à l'école pour la rentrée de septembre 2024 et sera disponible sur le site internet de la mairie (www.henouville.fr JEUNESSE - Vie scolaire).

Delphine LOHNHERR

Adjointe en charge des affaires scolaires

1460

C'est le nombre d'abonnés ILLIWAP à Hénouville au 4 juin 2024.



ILLIWAP un outil d'information incontournable sur les événements de la commune mais surtout aussi, un outil d'alerte en cas de nécessité : orage, crue, travaux... Pour l'utilisateur, c'est totalement gratuit, anonyme et sans publicité.

- 1 Allez sur Google Play (Android) ou Apple Store (iOS)... Entrez « Illiwap » dans la barre de recherche et chargez l'application
- 2 Une fois l'application installée, recherchez Hénouville dans la barre de recherche
- 3 Cliquer sur le bouton "suivre", le tour est joué.



ÉLECTIONS CME

Le 17 octobre 2023, des élections de nouveaux membres du CME ont été organisées en classe de CE2 de Mme Desportes. Deux nouveaux élus rejoignent ainsi le CME, il s'agit de Lisa JIMENEZ et de Romain VILLEY.

Lors de la 27^{ème} séance du CME du 10 novembre, les membres du CME et de la commission affaires scolaires se sont réunis et ont procédé à l'élection du nouveau maire ainsi que d'un adjoint. A la majorité absolue, Mathis CORROY, élève de CM2 est élu pour un mandat de Maire de 2 ans et Alice MOERMAN, rejoint Gabrielle FRERET et Timothé DECLERQ au poste d'adjointe au Maire.

Un sac de conseiller municipal enfants contenant une écharpe, un diplôme, une carte de conseiller et un Stylo a été remis aux nouveaux arrivants et Le Maire et l'adjointe ont reçu leur écharpe.



LA CHAMPIONNE DÉPARTEMENTALE DE PONEY ELITE HUNTER RÉSIDE À HÉNOUVILLE !

Celia MAUROUARD 15 ans, jeune Hénouvillaise a gagné le 14 avril dernier le championnat départemental de Hunter avec son poney Amour de Brix.

Le Hunter - discipline méconnue - allie le saut d'obstacles et le dressage. Celia a découvert ce sport grâce à Eva Leboeuf, sa collègue du poney club du Génétéy à Saint Martin de Bosherville, qui l'accompagne sur les terrains de concours.

Notre jeune championne reste humble et souligne que cette évolution est due à son coach Brice DE-LABARRE, habitant à Hénouville Village. Elle n'oublie pas non plus son grand père, Jean DANET résidant à Hénouville Bord de Seine pour son implication quotidienne dans le soin de ses poneys et sans qui tout cela ne serait pas possible. Elle le remercie

de pouvoir réaliser ses rêves.

Du fait de sa première place à ce championnat, Célia et Amour de Brix ont couru le 5 mai aux championnats régionaux à Saint Lô . S'ils ont terminé à la 4^{ème} place, ce classement leur a permis de se qualifier pour les championnats de France.

Félicitations à eux !



CROSS-COUNTRY... TRAIL, MARATHON, L'ENGAGEMENT SPORTIF DE MATHILDE, UNE TOUCHE À TOUT AVEC COMME LEITMOTIV « EQUILIBRE ET PLAISIR AVANT TOUT »

Mathilde BARIL, Hénouvillaise licenciée au MVRC (Montigny La Vaupalière Running Club) après l'inscription de sa fille, est devenue en 2024, la première licenciée de l'histoire du club à se qualifier pour la finale du championnat de France de Cross-country.

Le Cross-country est une épreuve d'athlétisme sur parcours nature (terrains boueux avec franchissement de buttes) pratiqué par les coureurs les plus mordus. De sa 2^{ème} place (catégorie M0) au Championnat départemental de cross de Forges les eaux, (et 3^{ème} par équipe), Mathilde a franchi les différentes étapes (2^{ème} en demi-finale à Saint James (50)) jusqu'à réaliser l'exploit de se qualifier pour la finale du championnat de France dans le Tarn le 10 mars 2024 !

Sur le site de Cap' Découverte, elle court avec l'élite de l'athlétisme français. Un site incroyable, un parcours dantesque, « dur, dur, très dur mais qui vaut le coup d'être vécu une fois dans sa vie » confie-t-elle.



Cross, Marathon de Paris 2024, et Trail enfin où Mathilde BARIL décroche le 27 avril 2024, le titre de Championne de Normandie de Trail (Radicatrail 35km).



« Cette saison, je la dois à l'émulation et l'implication du Club ! J'ai été profondément touchée par les messages d'encouragement des athlètes du MVRC, l'investissement du Président Laurent LEBOURG et l'accompagnement du Coach assistant Pierre JULIEN. Mathilde ne se définit pas comme une athlète mais comme une sportive, amoureuse de la nature, des défis et de la vie. C'est de cette manière qu'elle trouve son équilibre et court avec le sourire.

Une fierté pour son club, notre village mais avant tout pour sa fille Manon et sa famille !

Toutes nos félicitations !

AIDE AUX UKRAINIENS, LES CONVOIS D'IRINA

Plus de deux ans ont passé depuis le début de l'agression de l'Ukraine par la Russie. Hénouville s'est mobilisée à plusieurs reprises en faveur de la population ukrainienne.

Petit rappel de ces actions :

- Au printemps 2022 une grande collecte a été organisée dans le village. Les dons ont d'abord été stockés dans les locaux de la mairie avant d'être transportés jusqu'au point de départ des camions qui se sont ensuite dirigés vers l'Ukraine.

- Les actions qui ont suivi ont été initiées par les Convois d'Irina, association créée fin 2022 et reconnue depuis comme organisme d'intérêt public, juste récompense de ses efforts et de son efficacité. Le siège social des Convois se trouve à Maromme ainsi que le hangar où sont entreposés les dons dans l'attente du énième convoi. Le vingtième est parti le mois dernier. Ce résultat est impressionnant.

- En février, à l'initiative du Relais des arts, la pièce de théâtre Les 3 veuves a été présentée en février 2023 à un public nombreux et réceptif. Les trois actrices ont reversé la totalité de la recette aux Convois d'Irina. Chapeau pour cette générosité !

- En décembre 2023, les écoliers d'Hénouville ont déposé dans le hall d'entrée de l'école au pied du sapin des boîtes enrubannées contenant jouets et friandises destinés aux enfants ukrainiens. Que de joie en perspective !

- Régulièrement, des habitants font des dons qui sont rassemblés chez des membres hénouvillais des Convois d'Irina avant d'être transportés à Maromme. Des affiches rappelant les besoins des Ukrainiens ont été placardées en plusieurs endroits de la commune (mairie, bibliothèque, salle polyvalente).

La petite histoire des Convois d'Irina :

« Les convois d'Irina » est une association Loi 1901 à but non lucratif qui collecte et achemine de l'aide humanitaire en Ukraine, au départ de Rouen depuis mars 2022. A l'origine un élan spontané de générosité, bénévole et citoyen, à la frontière rencontre avec Irina, une femme au courage exemplaire qui aide les familles à fuir vers l'Europe. Les 5 premiers convois ont amené en Normandie femmes et enfants aiguillés par Irina. L'association s'est créée pour continuer ensemble, Ukrainiens et Français, l'envoi régulier d'aide humanitaire. Mai 2024 : 20^{ème} convoi au départ de Rouen, une antenne relais s'est créée au Havre, l'association compte aujourd'hui environ 100 adhérents. Irina reste notre principale partenaire, basée à Lviv en Ukraine, elle redirige les dons vers les centres médicaux, les ONG, les centres de réfugiés, les refuges pour animaux et envoi des colis aux familles dans le besoin dans tout le pays. L'association porte son nom.

Pour récolter des fonds l'association organise des événements culturels, privilégiant dès que possible le folklore et la tradition ukrainienne, pour le plaisir de partager, faire découvrir et permettant aux réfugiés ukrainiens de valoriser leurs compétences et faire connaître leur savoir ; musique, peinture, cuisine, danses ...



HÉNOUVILLE ACTIONS SOLIDAIRES

HÉNOUVILLE ACTIONS SOLIDAIRES est le nouveau nom depuis fin 2023 de l'Association Hérouville Action Niger, en raison des événements politiques qui ont bouleversé le Niger.

Les moyens d'action de l'association sont tirés du seul travail bénévole de ses membres qui forment une équipe renforcée et dynamique dans cette chaîne intergénérationnelle d'amitié tournée vers la solidarité. Les membres travaillent chez eux ou se retrouvent à la Maison des Associations à l'occasion d'ateliers collectifs.

Ce travail d'équipe où chacun œuvre selon ses compétences pour une réussite collective se déroule dans une ambiance chaleureuse et constructive, on y partage pour créer, innover, restaurer afin de préparer des manifestations collectives, telles que Fêtes Médiévales, Fête du canard etc... la plus importante étant le Marché de Noël d'Hérouville.

La Fête médiévale de Saint Wandrille-Rançon les 4 et 5 Mai 2024

Ce fut une super aventure solidaire : plonger dans une autre époque avec le costume qui convient, en face du magicien, et vendre tous les objets réalisés en atelier : couronnes de fleurs, chapeaux, costumes, confiseries et plus encore. Le barnum de Hérouville Actions Solidaires et ses étalages ont eu du succès, ils ont été photographiés et filmés.

Voir le sourire des petites filles portant nos belles couronnes de fleurs et des petits garçons transformés en chevaliers, faire déguster nos galipettes et nos boulets gourmands sans oublier les biscuits de la Joie de Sainte Hildergarde, furent de bons moments dans l'action. Le week-end a été réussi et grâce à la solidarité de tous. Transport, installation et démontage furent réalisés dans la bonne humeur malgré une petite pluie le dimanche.

Nos projets :

- Fête médiévale de Robertot les 6 et 7 Juillet 2024
- Fête du Canard de Duclair le 1er Septembre 2024
- Marché de Noël d'Hérouville les 7 et 8 Décembre 2024

Ce 42^{ème} marché de Noël innove car il sera organisé en collaboration avec le Comité des Fêtes d'Hérouville. Il sera artisanal et solidaire puisqu'en plus de nos stands revisités, des artisans et des commerçants seront présents, ce qui apportera plus de diversité pour les visiteurs.

Nos objectifs d'aide : restent les mêmes en faveur des enfants orphelins afin de leur procurer un avenir dans leur pays et en France au Foyer des Cèdres trouver une insertion professionnelle pour les jeunes filles.



En ce qui concerne l'Ukraine, nous maintenons l'aide aux réfugiés et aux populations en zone de guerre par le biais de l'Oeuvre d'Orient.

A Hérouville, nous apprécions la solidarité qui existe entre les associations pour la réussite des actions collectives pour le bien de tous et nous souhaitons poursuivre notre participation dans ce sens. Nous apprécions le soutien et l'aide qui nous sont apportés par la municipalité.

Yvette DUFOR
Présidente HAS

OPERATION SANS TOIT MAIS PAS SANS MOI

Fin 2023 il a été fait appel à votre générosité afin de fournir des plats chauds dans des barquettes en aluminium pour les gens de la rue et les personnes à faibles ressources. L'opération a eu lieu lors des maraudes dans Rouen chaque lundi soir, de la mi-novembre à la mi-janvier. Certain soir nous avons distribué plus de 200 plats. Plusieurs d'entre vous ont répondu à l'appel. Merci 1000 fois.

Pour info, c'est en collaboration avec Dominique LASNEZ du SAMU SOCIAL et notre paroisse que l'opération se déroule. Dès la mi-janvier jusqu'à fin mars c'est la paroisse de Mont Saint Aignan qui prend le relais.

Le 18 décembre un repas complet pour Noël a été organisé dans une salle chauffée grâce encore à la générosité de toutes et tous. Une équipe de bénévoles a fait le service à table toute la soirée.

Nous allons réitérer cette opération fin 2024 et ferons encore appel à votre participation pour les plats chauds. Un article sera mis sur ILLIWAP pour vous prévenir avec plus de détails. Nous comptons toujours sur vous.

Martial HAVARD





BIBLIOTHÈQUE

HORAIRES

(hors vacances scolaires)

Mercredi 14h30- 15h30

Vendredi 16h00 - 17h00

Samedi 10h30 - 11h30

bibli-henouville@orange.fr

L'INSCRIPTION ET LES PRÊTS SONT GRATUITS

Le fonds de la bibliothèque est enrichi chaque année par des commandes régulières pour les adultes et pour les enfants.

Pour les adultes, nous essayons de choisir des titres de romans ou documentaires en tenant compte des conseils de libraires ou des critiques parues dans la presse. Chaque bibliothécaire bénévole est sollicitée pour ce choix.

En 2023 nous avons acheté 45 livres pour les enfants et 78 pour les adultes. Cette année nous avons acquis 25 livres pour adultes.

N'hésitez pas à venir et à nous suggérer des titres.



PERMANENCES EN BIBLIOTHÈQUE AU PROFIT DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE APPEL À BÉNÉVOLES

Depuis la rentrée, les enfants empruntent des livres à la bibliothèque et sont accueillis par une ou deux bibliothécaires :

- Toutes les semaines, le mardi matin, pour la classe de Mr Simon ainsi que celle de Mmes Leseigneur-Laville et Garand.
- Toutes les deux semaines, le lundi, pour les 4 autres classes, le matin ou l'après-midi.

Afin de poursuivre au mieux ces permanences de lecture aux enfants et de choix de livres, l'équipe des 6 bibliothécaires bénévoles souhaiterait être renforcée d'au moins 2 personnes, d'où cet appel au bénéfice des enfants de l'école.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter :
Fabienne Passilly au 06 79 57 58 62



FORÊTS EN POCHE

Découvrez Forêts en poche, la nouvelle application mobile développée par l'ONF

Disponible dès maintenant sur Android, cette appli vous offre une expérience immersive sur les forêts domaniales de Roumare, Verte et La Londe-Rouvray.

Explorez les sentiers forestiers en toute tranquillité et à portée de main :

- Découvrez les actualités et activités à pratiquer dans vos forêts favorites.
- Recevez des notifications en temps réel, directement des forestiers de l'ONF, sur les conditions des forêts que vous traversez.
- Profitez d'une carte interactive pour vous guider à travers les bois.

Avec Forêts en poche, soyez le guide.

Téléchargez l'app et connectez-vous à la forêt !

Lien Google play : https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.onf.fep&pcampaignid=web_share

#foretsenpoche #decouvretaforet #onf



LE PARC MET LE CAP SUR 2043... ET VOTRE AVIS COMPTE !

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande a été créé en 1974 autour de la forêt de Brotonne, dans l'objectif de maintenir une coupure verte entre les deux grands pôles urbains et industriels de Rouen et du Havre. Composé à l'origine de 35 communes, le territoire du Parc s'est progressivement étendu jusqu'à regrouper aujourd'hui 76 communes (et deux communes associées : Sandouville et Bourg-Achard), 110 000 habitants sur un territoire de 90 900 hectares.

En France, il existe aujourd'hui 58 Parcs naturels régionaux, couvrant environ 19% de la superficie nationale. Ce classement est délivré aux Parcs par le Premier Ministre en raison de leurs qualités exceptionnelles. En effet, un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère. Afin de préserver, valoriser et développer durablement ce territoire, un Parc naturel régional dispose d'une feuille de route, un document de référence, intitulé Charte.

Un projet de territoire qui engage ses signataires

Ce document de référence est valable 15 ans. Signée par l'Etat, la Région Normandie, les Départements de la Seine-Maritime et de l'Eure, les Intercommunalités et les Communes, la Charte du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande expirera en 2028. Cette dernière consigne les grandes orientations partagées et définit les objectifs à atteindre ainsi que les actions à mettre en œuvre en matière de paysage, d'environnement, d'aménagement, d'économie locale, de

lutte contre le réchauffement climatique, etc.

Certes, il reste encore 5 ans avant son échéance, mais la conception d'un nouveau projet de territoire doit se faire en amont puisqu'elle doit être menée en concertation avec tous les acteurs du territoire. C'est une occasion unique de se ré-approprier les enjeux et de réfléchir collectivement à l'avenir du Parc, pour la période 2028-2043.

Le Parc fête ses 50 ans et mobilise ses habitants

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande fêtera ses 50 ans en 2024 ! A cette occasion, un programme spécifique de 50 Rendez-vous du Parc a été conçu et le Parc en fête, la grande fête des habitants du Parc, aura lieu à la Maison du Parc (Notre-Dame-de-Bliquetuit) dimanche 16 juin 2024. Hasard du calendrier mais opportunité à saisir, cette année de jubilé sera à la fois une année de fête et une année de concertation. Le Parc engage une grande enquête auprès de ses habitants. Le but de cette démarche est de mieux connaître les attentes des habitants, leurs points de vue, leurs besoins, etc. Cette enquête s'étale sur toute l'année 2024 et les résultats seront utilisés pour construire le futur projet de Charte.

En tant qu'habitant ou acteur, ce territoire vous appartient ! Merci de prendre quelques minutes pour apporter votre contribution à ce questionnaire, en flashant le QR Code. Vos réponses resteront strictement confidentielles.

ENSEMBLE, ÉCRIVONS L'AVENIR DU TERRITOIRE DU PARC



LE PARC MET LE CAP SUR 2043,
VOTRE AVIS COMPTE !
MERCİ DE RÉPONDRE À CE QUESTIONNAIRE

« AU FIL DU TEMPS » : INTER GÉNÉRATION ET REDISTRIBUTION ...



Ce club, notre club qui soufflera ses 40 bougies en 2026, a compris depuis quelque temps déjà l'intérêt de la coopération entre clubs et de l'ouverture à l'inter génération. En effet, les jeunes adultes et également les enfants apprécient de découvrir le monde à travers les plus âgés qui ont vécu un grand nombre de choses anodines et intéressantes. Ils en ont gardé des souvenirs mémorables à raconter qui permettent de s'enrichir.

- ✓ Ainsi par exemple en 2017 des échanges anciens-scolaires sur le vécu de la seconde guerre mondiale.
- ✓ En 2018 : visites en classe avec du matériel, cartes de géographie, blouse d'époque des années 1950 sans oublier les témoignages d'époque.
- ✓ En 2019 : balade en calèche pour le Noël de l'école.

Les liens inter générationnels sont bénéfiques pour les aînés comme pour les jeunes. Conscients de l'intérêt de ces échanges, les membres du conseil d'administration du club ont proposé la modification des statuts lors de l'assemblée générale de 2023, en ouvrant le club à tous – anciens et jeunes- avec en filigrane l'ouverture d'un bistrot associatif et d'un espace jeux (billard, baby-foot, fléchettes ...).



Le projet du bistrot associatif ne doit RIEN au hasard. Mars 2020, deux listes briguent la mairie, dont « VIVRE ENSEMBLE » que j'avais l'honneur de conduire. L'une de nos propositions était : « **Aider à la réalisation d'un bistrot associatif afin de redynamiser le village** ».

Il me fallait convaincre M le Maire et ses colistiers de l'intérêt de la création d'un tel espace : festif, convivial, son rôle social permettant de se découvrir, d'échanger, rompre l'isolement ... Un espace d'engagement solidaire, de réflexion, un espace cloisonné où chacun sera le bienvenu et pourra s'exprimer en toute LIBERTE.

La confiance réciproque d'une part et les finances très saines du club d'autre part, aboutirent à l'acceptation. Un espace retenu à la Maison des Associations, les travaux furent réalisés par des bénévoles du club, d'élus, de Laurent du service technique, sous la houlette de Philippe le « maître d'œuvre », qui y consacra beaucoup d'énergie.

Une convention a été signée entre la municipalité et le club. Auparavant le club avait financé le stage permettant l'obtention de la licence IV. L'aménagement matériel financé par les deux entités, le stock par le seul club ...Le bistrot associatif a été inauguré le 27 mai 2023. Philippe et son équipe de bénévoles qui s'occupent du fonctionnement du lundi au vendredi, peuvent être fiers de la réussite.

Le 24 Mai, la première bougie a été soufflée dans l'allégresse devant une nombreuse assistance enthousiasmée par le thème présenté avec brio.

Cette réalisation et cette réussite sont collectives. Un grand Merci à l'équipe municipale qui nous a fait confiance.

Merci également à nos concitoyens qui « jouent » le jeu. Ils nous permettent la redistribution. Ainsi pour le Noël de l'école, le club a offert un spectacle de magie de grande qualité. Quelques 300 personnes apprécièrent et applaudirent des numéros réalisés avec élégance et poésie. Chapeau les artistes ! Auparavant dans l'après-midi, « papa Noël », M. le Maire et l'adjointe aux affaires scolaires avaient rendu visite dans toutes les classes avec Marion – Présidente de l'Apêche (qui remet un petit livre à chaque élève)...Une photo de groupe immortalisa cet instant de bonheur avant qu'un goûter, offert par la mairie et le club, ponctue l'après-midi. Le 21 mars, lors du traditionnel repas annuel du club, les 93 convives présents apprécièrent et applaudirent sans retenue la talentueuse chanteuse Mélusine et ses magnifiques tenues, qui rehaussèrent son tour de chant d'une très grande qualité.

La redistribution concerne également diverses actions : 14 juillet, Octobre Rose, Téléthon.

Encore un Grand Merci à nos concitoyens présents, à Philippe le gérant et chef d'orchestre du bistrot associatif du club et aux bénévoles qui permettent son fonctionnement.

N'oublions jamais que la réussite ne peut être que collective. Comme disait le philosophe Alain : « *Quand l'action est commune, c'est alors que le bonheur est vif* ».

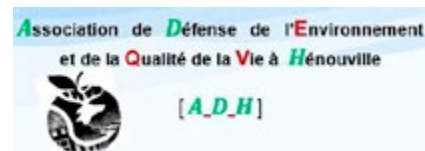
Gérard LAILLIER – Président du club.

Amis Pétanqueux

Vous souhaitez partager un moment de détente, de partage et d'amitié sur le boulodrome...

N'hésitez pas à contacter Brigitte et Raymond au 06 82 17 35 45

ASSOCIATION DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA QUALITÉ DE LA VIE À HÉNOUVILLE



Atelier « SEMIS ». Vendredi 15 mars 2024

Dix personnes ont répondu à cette invitation pour pratiquer la mise en pots de graines de tomates, de physalis, encadrée par des bénévoles de l'A-D-H, dans le but d'obtenir à l'abri des plants 'maison' à implanter au jardin ce printemps en vue de consommer son autoproduction.

Atelier « TOUS AU COMPOST ». Samedi 23 mars 2024

Compte tenu de l'obligation, depuis le 01/01/2024, de trier les déchets organiques de cuisine et du jardin, leur recyclage par compostage s'avère être une pratique écologique de bon sens quand on a un jardin. Une vingtaine de personnes est venue échanger avec des membres de l'A-D-H au cours d'une présentation : « Quelles matières sont compostables ? Qui sont les acteurs du compostage ? Comment ça marche ? Quels types de composteurs utiliser ? Que faire du compost obtenu ? »

Courrier au Président du Syndicat Mixte des Bassins Versants. 20 mars 2024

Après la mise en fonction des aménagements réalisés pour gérer le ruissellement pluvial sur le bassin versant dit de la Cabotterie, du plateau au marais via la forêt sur le coteau, force est de constater que le choix de la déverse de l'eau, temporairement retenue dans le bassin tampon situé en lisière de forêt, sur la chaussée de la Route de la Cabotterie induit bien des inconvénients. C'est pourquoi l'A-D-H s'est adressée au Président du Syndicat Mixte des Bassins Versants demandant l'examen d'une alternative.

3^{ème} édition de la « FETE DU JARDIN PARTAGE ». Samedi 25 mai 2024

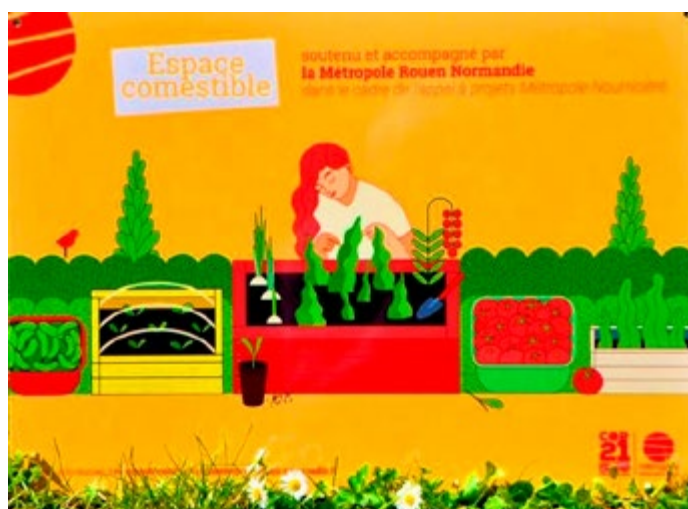
Troc plants et graines & Repas partagé

Les jardiniers du collectif "Jardin partagé" de l'A-D-H proposaient aux visiteurs diverses plantes potagères, aromatiques (plants produits par eux-mêmes) et des graines collectées au jardin en 2023.

A la mi-journée, un repas convivial, partagé près du jardin, permet de poursuivre les échanges sur les pratiques du jardinage au naturel et l'autoproduction de légumes et fruits.

Rendez-vous est d'ores et déjà donné pour la 4^{ème} édition en 2025.

Contact : adh-asso.pne@orange.fr



LE JARDIN D'ÉVEIL EN VISITE À LA CASERNE DES POMPIERS DE SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE

Le mardi 16 avril fut un jour pluvieux mais très ensoleillé pour nos petits loulous qui attendaient cette visite avec impatience. Les plus grands avaient des étoiles dans les yeux.

Un grand merci à Maxime Royer et Théo Bourgeois pour leur accueil très chaleureux.

UNE MAM PROCHE DE LA NATURE...

Comme chaque année, les petites pousses de la maison d'assistantes maternelles ont renouvelé l'atelier potager. Nous les encourageons à découvrir, explorer la nature, développer leurs sens, leur curiosité et leur créativité.

Les enfants ont participé à la préparation des sols, aux plantations, ils apprennent à prendre soin des plantes tout en observant leur développement jusqu'à la récolte.

Quel plaisir d'y goûter et de partager ce moment entre copains !!!

En parallèle, et tout au long de l'année, ils veillent sur nos deux poules Margotte et Pâquerette. C'est toujours un bonheur d'aller chercher les œufs du jour.



AIMEZ-VOUS LA MUSIQUE ?



Savez-vous qu'à Hérouville il existe une petite école de musique qui ne demande qu'à grandir ! Des bénévoles de Musiques en Boucles s'en occupent et essaient de trouver des solutions pour consolider le budget afin de proposer des tarifs accessibles à tous.

Nous avons offert notre deuxième concert du nouvel an en janvier, les 15 chanteurs ont interprété les chants

sous les applaudissements d'une certaine de spectateurs enchantés.

En février nous avons organisé un thé dansant animé bénévolement par Eric BOYER (notre dynamique professeur), les danseurs ont tous apprécié la musique et l'ambiance. Un autre thé dansant est programmé en septembre toujours pour renforcer notre budget. Nous sommes également en recherche de sponsors.

Au sein de l'école de musique trois professeurs dispensent des cours de piano, violon, violoncelle, accordéon, batterie, guitare et chant.

Nous organisons un spectacle de fin d'année le 28 juin à 20H30, nos élèves musiciens et chanteurs vous présenteront un extrait de leur apprentissage, nous comptons sur votre participation.

Si vous voulez rejoindre notre groupe, n'hésitez pas, vous pouvez faire un essai gratuitement.

Monique HAVARD

Et les bénévoles de Musiques en Boucles



L'APECHE DE DÉCEMBRE 2023 À JUIN 2024

**Noël des enfants**

Le vendredi 15 décembre, les enfants de l'école primaire Jean Ferrat ont reçu la visite du père Noël dans leur classe. (voir article page 9).

Galettes des rois

La traditionnelle tombola de la galette des rois a eu lieu en janvier dernier. Les délicieuses galettes ont été confectionnées par la boulangerie « Aux délices de Saint-Pierre », de Saint-Pierre de Varengeville. La tombola a récompensé 4 élèves de l'école par des petits lots de chocolats ou de jeux.

Carnaval

Comme chaque année, à l'approche de mardi-gras, les rues du village ont



été envahies durant 1h par de nombreux pompiers, princesses, policiers, super-héros, monstres et bien d'autres personnages !

Cette année, un clown dans sa voiture tout aussi rigolote s'est joint à eux pour animer ce défilé en musique ce samedi 17 février 2024.

Après cette promenade ensoleillée, place au réconfort avec un délicieux goûter : composé de crêpes et gaufres amenées par les parents ainsi que de bonbons et de chocolat chaud offert par l'APECHE.

Loto

Dimanche 17 mars 2024, le rdv était fixé à 14h salle Thomas Pesquet, pourquoi ?

Pour tenter votre chance afin de remporter un de nos superbes lots mis en jeu lors du loto de l'APECHE.



De très gros lots étaient à gagner, le tout dans une ambiance très conviviale. De nombreux joueurs, Hénouvillais ou non, ont répondu présents pour jouer mais aussi pour déguster nos délicieuses crêpes !

Serviettes microfibrés

En cette année olympique, rien de mieux qu'une serviette personnalisée par les dessins de l'ensemble des élèves de l'école Jean Ferrat pour cet été ! Avec l'aide des enseignants et ATSEM, chaque enfant a réalisé un dessin sur le thème des JO, qui agrémentera la serviette de l'école. La vente s'est faite à destination des familles de l'école, afin que chaque enfant puisse conserver un souvenir de cette année d'école.

Sorties scolaires et cycles de motricité

Toutes ces actions ont été possibles grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles (toujours avec le sourire), au soutien des enseignants, de la mairie et du personnel communal.

Elles nous ont permis de récolter des fonds au profit de l'école Jean Ferrat, 4300€ ont été reversés cette année :

- A l'automne, l'APECHE a versé 1400€ permettant à l'école de s'équiper de 4 cycles particuliers de motricité, à destination des maternelles.

- Au printemps, l'APECHE a versé 2900€ supplémentaires afin de couvrir l'intégralité des frais des sorties scolaires de fin d'année des classes de primaires

se rendant à la base de loisirs de Jumièges et au château de Bois-Guilbert.

Les prochains rdv de l'APECHE

Le samedi 15 juin pour la kermesse de l'école et le vendredi 28 juin pour la boum des primaires.

Ensuite nous vous donnons rdv en septembre pour une nouvelle année pleine de surprises !

Parents, si vous souhaitez nous rejoindre, même juste quelques heures dans l'année, n'hésitez pas à nous contacter. Nous avons besoin de vous ! asso.apeche@gmail.com



LE RELAIS DES ARTS EN 2024

Ce début d'année 2024 a été très riche, le Relais des Arts a organisé :

- **Une conférence** d'Annie Chevallier sur la philosophie le 26 Janvier 2024 au bistro associatif. Une quinzaine de personnes étaient présentes.

- **Une pièce de théâtre « 3 veuves à la mer »** au profit des Convois D'Irina pour l'Ukraine.

Il y a eu 65 entrées, nous avons recueilli 945€.



- **Atelier cuisine du monde**, le 30 mars : découverte de la cuisine vietnamienne avec Julie. 14 participants ont pu apprécier le repas que nous avons confectionné ensemble.

- **Le festival du livre et de la BD**, le 14 avril

200 visiteurs ont pu échanger avec les 35 auteurs. Certains auteurs ont offert des livres pour la bibliothèque. Nous les remercions chaleureusement. Il s'agit de Patrick Vialard, Ophélie Leroux, Odile Marteau Guernion et Frédéric Hardy, n'hésitez pas à découvrir leurs œuvres à la bibliothèque.

Les prévisions pour le dernier semestre 2024 :

- **Sortie culturelle** le 24 Août à Giverny : Visite commentée de l'exposition Hiramatsu Reiji le matin et visite du château Gaillard l'après midi

- **Conférence** reportée DE Dominique



Dudouble sur la montée des populismes en Europe de l'Ouest

- **Octobre rose**, en lien avec plusieurs associations Hénouvillaises le 13 octobre 2024.

- **Exposition artistique**, les 16 et 17 Novembre

- **Atelier Bijoux** pour enfants et adultes en décembre

- **L'atelier meubles en carton** sera reporté en 2025

COMITÉ DES FÊTES

Chers Hénouvillais.

Depuis la dernière édition de ce journal en décembre 2023 il s'en est passé des manifestations :

- en janvier : salon des jeux gonflables toujours attendu avec impatience par les enfants et certains parents qui se retrouvent autour des tables pour jouer aux jeux de société mis à leur disposition ou boire un verre.

Mars a été riche en évènements :

- le 9 mars : repas dansant de printemps avec près 350 personnes, animé par les Andrews toujours très demandés par leurs fans. Quelle ambiance !

- le 24 mars : notre traditionnelle foire à tout de printemps avec beaucoup d'exposants grâce au temps plutôt clément. Hénouville a été submergé par les visiteurs qui sont venus en nombre pour chiner et manger frites, saucisses, merguez ainsi que des crêpes et des gaufres.

- le 31 mars les enfants de l'école du village ont encore pu chasser les œufs de Pâques dans le château à la Fontaine aimablement prêté par M Coisy. L'an prochain rien n'est garanti car il se peut qu'il change de propriétaire.

- en avril, avec le Fil du Temps, ADH et Hénouville-rando, nous avons vendu 1200 tulipes pour alimenter les besoins du TELETHON 2024. Nous en avons planté 2300 au mois de novembre, hélas à cause de l'automne qui a été très pluvieux certaines ont pourri en terre.

- à l'instant où vous lirez cet article, un concert cithare et piano se sera déroulé le 25 mai à l'Abbatiale de Saint Martin de Boscherville toujours pour le TELETHON 2024.

- nous vous donnons rdv pour l'autre évènement de rencontre conviviale organisé avec le Fil du Temps : le pique-nique du 14 juillet. Chaque année les Hénouvillais se regroupent sur le stade pour un repas où chacun apporte sa viande à griller sur place. Il y aura des jeux gonflables pour petits et grands comme toujours. Ambiance festive garantie !

- le CDF organise également un salon des constructions en LEGO sur 2 jours le week-end du 30 novembre et 1er décembre.

A l'attention de celles et ceux qui veulent participer à la foire à tout d'automne du samedi 28 septembre : nous ne distribuons plus les quelques



600 flyers dans vos boîtes aux lettres afin d'économiser le papier (et l'énergie des bénévoles). Nous utilisons les moyens de communication comme liliwap, notre site Facebook ainsi que les banderoles et pancartes autour du village.

Restons positifs dans ces temps où les médias nous submergent de mauvaises nouvelles, profitons de ces bons moments de rencontre proposés par les bénévoles de chaque association. Nous avons la chance d'avoir un village que nos voisins envient pour son dynamisme car il se passe toujours quelque chose chez nous

Le président et toute l'équipe du Comité des Fêtes.

Martial HAVARD

LE CLUB DE VOILE D'HÉNOUVILLE : UNE MULTITUDE D'ACTIVITÉS ESTIVALES !

Au cœur de notre commune, le club de voile continue d'insuffler une dynamique captivante à ses adhérents. Nos compétiteurs passionnés et déterminés se sont lancés dans une série de championnats aspirant à se qualifier pour les championnats de France.

Du mois de mars à novembre, chaque mercredi et samedi après-midi, nos adhérents prennent le large sur les eaux scintillantes de la Seine. Notre site enchanteur en bordure de Seine permet aux membres de notre club de partager des moments inoubliables.

Nous participons à la **fête du fleuve**



au port de plaisance de Rouen les 6 et 7 juillet 2024. Des baptêmes de voile seront proposés gratuitement au public sur des dériveurs collectifs et individuels. Vous êtes invités à vivre cette expérience unique pour découvrir les plaisirs nautiques !

Nous avons la chance de participer au **départ de la course du figaro**. Du 19 au 25 août des animations seront proposées sur les quais au plein cœur de Rouen. Nous organiserons des navigations en goélette (voilier collectif de 8 personnes) pour le public. Venez découvrir ces voiliers de course sur la Seine !

L'été s'annonce riche en découvertes et en apprentissages pour les jeunes. Des **stages de voile** seront proposés toutes les semaines par notre club. Un **stage multisports** programmé



du 12 au 16 août 2024 offre une palette d'activités captivantes où la voile se mêle à d'autres disciplines (tir à l'arc, vtt, course d'orientation, escalade, kayak). Consultez notre site et prenez contact avec nous pour vous inscrire ! (Les places étant limitées ne perdez pas de temps pour vous inscrire !)

Tél. : 02.35.32.34.04

Internet sur le site : www.ycr76.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/Ycr76>

Email : contact@ycr76.fr

HÉNOUVILLE RANDO

RANDONNÉE DÉCOUVERTE À LA BALAITERIE



avec des formes adaptées à leur usage futur, souvent très colorés, et s'inspirant pour certains d'artisans provenant du monde entier. Et le succès est là : nos randonneuses et randonneurs ont fait de belles emplettes, et ces artisans passionnés ont même décroché des contrats jusqu'au Japon !

A noter également que sur ce site, une superbe collection d'objets en bois en taille réelle (voitures,

tracteurs, vélos, etc...) est proposée à la visite, œuvre d'un artiste normand du Cotentin, et qui vaut vraiment le coup d'œil : difficile de décrire le réalisme et la qualité de ces véritables œuvres d'art...

A la suite de ces visites, le groupe a pu partager un pique-nique sur place, dans le magnifique parc arboré jouxtant la très belle demeure de nos artisans, tout près de la Saône coulant sur le site. Nous étions donc prêts pour notre randonnée de l'après-midi, qui nous a



permis de traverser plusieurs villages du Pays de Caux (Tocqueville-en-Caux, Gonetot, Biville-la-Rivière) sur un parcours d'une dizaine de kilomètres, clôturant ainsi une belle journée ayant enchanté tous les participants présents.

Nous essaierons de renouveler ce genre de journée, qui permet de découvrir à la fois des initiatives originales et de pratiquer notre activité de randonnée. Si vous avez des idées, elles seront les bienvenues et nous tenterons de trouver des parcours dans le secteur choisi.

Avant de nous retrouver en juin prochain pour notre séjour annuel, qui se déroulera en Bretagne cette année (du 16 au 21 juin 2024 dans le Finistère), notre association a pu proposer une petite nouveauté : mêler la découverte d'un lieu et d'une activité à une randonnée.

Et c'est donc le 23 avril dernier que nous nous sommes donné rendez-vous le matin dans le petit village de Royville (connu autrefois pour son célèbre camembert) pour visiter le site des derniers artisans de balais en paille de sorgho en France. Après une re-conversion professionnelle, ce très sympathique couple nous a donc reçus chaleureusement, avant de nous expliquer à la fois leur parcours et la fabrication des différents balais et balayettes proposés.

Tout commence par la culture du sorgho qui est maintenant semé et récolté en Haute Normandie, tout près du site visité. Cette plante d'origine africaine pousse maintenant très bien en France, c'est une céréale dont on peut consommer les graines sous diverses formes, et dans le cas présent c'est la paille qui est recherchée pour fabriquer les différents balais. Après toute une série de manipulations (égrainage, séchage...) le produit brut est stocké au sec.

A côté de la matière première, il a également fallu acquérir le savoir-faire des derniers artisans en France, ainsi que les vieilles machines, préservant ainsi un patrimoine menacé de disparition. Tout ceci s'est déroulé sur une période très récente, pas plus de 5 années, montrant ainsi toute la détermination qui a permis de mener à bien ce projet.

Le résultat ? Toute une panoplie de balayettes et balais de tous genres,

**Association Gymnastique
et Danse d'Hénouville**

RENTREE SPORTIVE A PARTIR DU 9 SEPTEMBRE 2024

HORAIRES DES COURS

Un cours d'essai gratuit pour chaque activité

COURS ADULTES		
Lundi 14h00-15h00	Pilates	ELODIE
Mardi 9h30-10h30	Renforcement musculaire	SANDRA
Mardi 18h20-19h20	Zumba	SANDRA
Mardi 19h25-20h25	Renforcement musculaire/Circuit training	SANDRA
Mardi 20h30-21h30	Yoga	SANDRA
Jeudi 9h15-10h15	Body balance : Tai Chi-Yoga-Pilates	ELODIE
Vendredi 9h30-10h30	Pilates	SANDRA
Samedi 9h00-10h00	Renforcement musculaire-Stretching	AUDRAN
COURS ENFANTS		
(minimum pour ouvrir ces cours : 10 enfants)		
Mercredi 9h30-10h15	Baby Gym (Enfants en maternelle) Effectif maximum : 14 Inscriptions possibles dès maintenant	SHANA
Mercredi 10h30-11h30	Hip Hop/Danse moderne (7-11 ans) Inscriptions possibles dès maintenant	SHANA

Tous nos cours sont encadrés par des animateurs diplômés.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter un membre du bureau :

Silviane Borfiga (trésorière)	06 89 08 56 29	Catherine Cayzele (secrétaire)	06 23 72 22 97
Fabienne Passilly (présidente)	06 79 57 58 62 fabienne.passilly@orange.fr	Monique Chabardin (membre)	06 83 92 03 83



TENNIS CLUB HÉNOUVILLAIS



Cette année encore, le TCH et son professeur Manu ARVIS ont organisé la traditionnelle compétition de tennis double parent-enfant qui a eu lieu le vendredi avant les vacances de Noël. Plusieurs adhérents du club ont répondu présents à cet événement qui a ravi les petits et les grands. Ces jeux ont permis aux enfants de partager un moment sportif avec leurs parents et chaque enfant a pu repartir avec un cadeau surprise grâce aux « cadeaux secrets » apportés par chacun d'eux.

Le clou du spectacle a été la remise des médailles pour l'équipe des grands et l'équipe des petits.

Pour clôturer cet événement, le TCH a offert un pot de l'amitié à chaque participant.

Tout le long de l'année, plusieurs animations sont proposées par notre professeur pour que le tennis soit un moment d'échange entre les adhérents :

- Une sortie au Kindarena pour les enfants pour le championnat de tennis qui a eu lieu la semaine du 17 avril
- Le 25 mai : un tournoi Galaxie balle rouge sera organisé
- En juin : la fête du tennis avec création d'un tournoi de double adulte (tournoi amical) avec repas
- Le mercredi 19 juin ou le 26 juin : fête du tennis enfant avec match + activités sportives de 14h à 16h pour les petits et de 14h à 18h pour les ados.

De plus, il est à noter que le terrain extérieur sera restauré cet été et que nous remercions chaleureusement la mairie pour les travaux engendrés.



Notre nouvelle équipe fille 13/14 ans a le sourire après sa 1^{ère} victoire contre l'équipe des AUTHIEUX dans le championnat Départemental. Une victoire qui en appelle beaucoup d'autres. Bravo à Alice, Chloé (Capitaine), Camille, Ylona (absente sur la photo).

CALENDRIER 2024 DES MANIFESTATIONS

Dimanche 14 juillet	Fête Nationale – Comité des fêtes et Au Fil du Temps – Pique-nique – 12h - Stade
Vendredi 6 septembre	Forum des associations – 16h30 / 19h30 – Salle Thomas Pesquet
Dimanche 22 septembre	Thé dansant - Musiques en Boucles – Salle Thomas Pesquet
Samedi 28 septembre et Dimanche 29 septembre	Fête Saint Michel - Comité des fêtes - Rue du Stade – Salle polyvalente
Du 30 septembre au 6 octobre	Semaine Bleue
Dimanche 13 octobre	Octobre Rose – Maison des associations / Cours mairie
Samedi 2 novembre	Soirée Hénouvillade – Comité des fêtes – Salle polyvalente
Lundi 11 novembre	Cérémonie RDV à 11h45 au monument aux morts d'Hénouville (Église), qui sera suivie d'un vin d'honneur à la salle polyvalente
Samedi 16 et dimanche 17 novembre	Exposition artistique – Relais des Arts - Salle Thomas Pesquet
Samedi 30 novembre et dimanche 1 décembre	Téléthon – Comité des fêtes et Au Fil du Temps – Salle Polyvalente
Samedi 7 et dimanche 8 décembre	Marché de Noël – Comité des fêtes et Hénouville Actions Solidaires – Salle polyvalente
Vendredi 13 décembre	Arbre de Noël du Jardin d'éveil – Salle Hector Malot
Samedi 14 décembre	Accueil des nouveaux habitants et mise à l'honneur des médaillés du travail – 11h – Salle Hector Malot

